

**Des milliers de talents
peuvent répondre aux
besoins de votre entreprise
dans le canton de Genève.**



Qui sommes-nous ?

**L'initiative refugees[at]work
est née d'un engagement
commun entre les institutions
publiques et des entreprises
privées genevoises. Ensemble,
elles agissent pour faciliter
l'insertion professionnelle des
personnes réfugiées, en mettant
en place des solutions concrètes,
simples et adaptées aux besoins
du marché du travail.**

refugees[at]work

Rue du Général-Dufour 24 • 1204 Genève
info@refugeesatwork.ch • +41 22 379 78 83

refugeesatwork.ch
linkedin.com/company/refugeesatwork

refugees[at]work

Une initiative conjointe du canton
de Genève et du secteur privé

Recrutez des talents motivés et disponibles



**La population active du canton
de Genève comprend également
des personnes réfugiées.**

**Ces talents sont disponibles
immédiatement pour renforcer
vos équipes, sans démarches
administratives lourdes.**



refugeesatwork.ch



Hospice général



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Toutes les personnes issues du domaine de l'asile peuvent travailler.

Les personnes titulaires d'un permis B et F (réfugié), d'un permis F (admission provisoire), d'un permis S (personne à protéger) ou d'un permis N (requérant d'asile) sont autorisées à travailler. La démarche est simple : il suffit de remplir une annonce ou une demande d'autorisation selon le permis et de l'envoyer à l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM). Pour l'entreprise cela représente une procédure légère et conforme à la législation.



Pour accéder aux formulaires, rendez-vous sur refugeesatwork.ch/demarches/

Quelques chiffres

69%

des personnes réfugiées ont plus de 3 ans d'expérience professionnelle

67%

des personnes réfugiées ont suivi une formation post-obligatoire

84%

des admissions provisoires (permis F) se transforment en autorisation de séjour de longue durée

Engager une personne réfugiée, c'est aussi...

Un avantage pour votre entreprise

- Une procédure simplifiée
- Une solution contre la pénurie de main d'œuvre
- Une plus grande diversité de parcours et d'expériences au sein de vos équipes
- Un engagement en faveur de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)



Vous souhaitez recruter une personne en apprentissage ?

De nombreuses personnes réfugiées suivent une formation professionnelle afin d'obtenir une qualification AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) ou CFC (certificat fédéral de capacité). Devenez entreprise formatrice et annoncez vos places d'apprentissage disponibles.

refugeesatwork.ch/demarches/



Bénéficiez d'un accompagnement lors du recrutement d'une personne réfugiée

Soutien financier aux entreprises

Le canton soutient les entreprises qui recrutent des personnes issues du domaine de l'asile. Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge d'une partie du salaire pendant six mois.



Vous voulez en savoir davantage sur les soutiens possibles ? Scannez le QR-code ci-contre refugeesatwork.ch/soutien-financier/

Accompagnement personnalisé

Nous vous accompagnons de manière individuelle pour vous informer et vous soutenir dans vos démarches d'embauche de personnes issues de l'asile.



Contactez-nous afin de bénéficier d'un accompagnement refugeesatwork.ch/contact/